

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 21 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-et-un juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 juillet 2023.

Membres en exercice: 11 Présents: 10 Votants: 11 Pour:11 Contre:0

PRÉSENTS : BASTIDE Nathalie, BOULET Hervé, CHALMETON Hervé, DELMAS Jean, DEVAUD Thomas, MALIGE Damien, PRADAL Marc, ROBERT Joseph, ROUQUET Colette, SOULIER Jean-Louis

ABSENTS:

ABSENTS représentés avec procuration: LAURAIRE Franck par ROUQUET Colette
Mr MALIGE Damien a été nommé secrétaire.

**OBJET: Exploitation des coupes en bois façonnés - Forêt sectionale des Ducs
2023_48**

Madame la Maire,

DONNE LECTURE au Conseil Municipal des propositions de l'Office National des Forêts pour l'exploitation et la commercialisation de coupes en bois façonnés;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE l'exploitation et à la vente en bois façonnés par l'Office National des Forêts des parcelles 20 à 23 de la forêt sectionale des Ducs pour l'année 2023

DEMANDE à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder à l'exploitation et à la vente groupée de bois façonnés dans le cadre des contrats d'approvisionnement (ou gré à gré suivant les opportunités) de ces parcelles ;

AUTORISE Madame la Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente en lien avec l'ONF, à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire et à inscrire les crédits nécessaires au budget communal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Rendu exécutoire après
Dépôt en Préfecture le : 27 JUIL. 2023
et publication ou notification le : 27 JUIL. 2023



**La Maire,
Colette ROUQUET.**

